

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

Manuscripts, communications et abonnements doivent être adre-
ssés à LA SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue
Ste-Anne Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

Imp. par L'ACTION SOCIALE LIMITÉE 103, rue Sainte-Anne, Québec.

VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

1905.
e dit
IE, se
tent,
ppro-
laire

WILFRID LACROIX, B.A.A.

ARCHITECTE

Diplômé de l'Université Laval

Téléphone 1553.

425, rue St-Jean, Québec.

nda-
Québec
e de
por-
er la
port
nan-

LORENZO AUGER

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

111, Côte Lamontagne, Edifice Morin



1, Rue St-Jean

QUÉBEC.

LÉVIS.

de
port
nan-
i de

JOS. P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLÔMÉ : "A. A. F. Q." ————— et ————— MEMBRE DE L'I. R. A. C

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

Ph.
nos
on-

GARAND & THIBAUT, DOREURS,
ARGENTEURS
et NICKLEURS

308 $\frac{1}{2}$, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'église.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée.

E

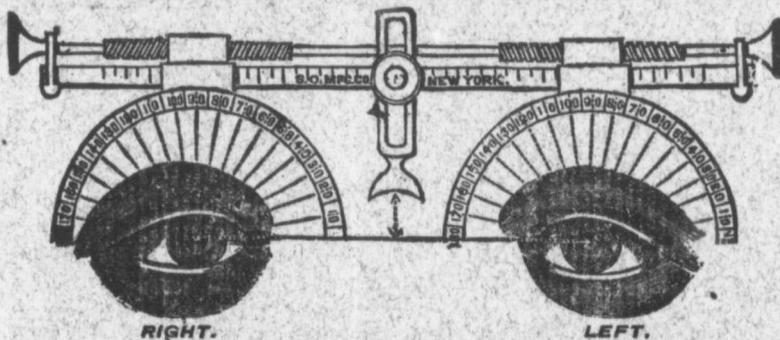
F. P. GAUVIN

FABRICANT

d'ameublements d'églises

IMPORTATEUR D'ARTICLES RELIGIEUX

324, rue St-Jean, = QUEBEC



**J.-E. GAGNON, OPTICIEN
SPÉCIALISTE.**

PHONE 868.

160, rue ST-JEAN, QUÉBEC.

Pour l'examen fonctionnel de l'œil comprenant l'acuité visuelle, la réfraction et le choix des lunettes.

EXAMEN GRATUIT

Spécialité ; Verre Torique

Seul Fabricant de Verres à Lunette à Québec
Comparez nos verres et le fini de notre travail

Toutes commandes exécutées le même jour

HEURES DE BUREAU

de 8 heures a. m. à 8 heures p. m.

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES

IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 166



Casier 12 Téléphone 929

— ENTREPOT DE —

VINS DE MESSE

FOURNISSEUR DU CLERGÉ

J. BAILLARGEON

Bureau :
64, rue St-Pierre,
QUÉBEC.

LE FEU

DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur
n'est pas recouvert de matériaux
incombustibles.

"LINABESTOS"

est la seule planche murale

ENTIEREMENT À L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

COÛTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

**LA CIE DES PRODUITS
D'AMIANTE ET DE CIMENT.
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales : Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,
Sydney, C. B.

H

1

É
OH
MA

3

~~~~~

Ou  
gnem  
const  
naire

~~~~~

Nous
Ve
n'é

2502

HARMONIUMS - ORGUES

A CLAVIER TRANSPOSITEUR

PRATTE



POUR
ÉGLISES,
CHAPELLES,
MAITRISES.



INDISPENSABLE
PARTOUT
OU L'ON
CHANTE



PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

~~~~~

Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

**FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.**

~~~~~

Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande. Veuillez vous adresser directement à la maison, ces orgues n'étant absolument pas vendus par l'intermédiaire des agents.

ANTONIO PRATTE

FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2504, boulevard St-Laurent, - - MONTRÉAL.

Magnifiques

Voyages d'Été.

Par bateau ou chemin de fer

Route des touristes entre Mont-
réal, Québec, Gaspé, Percé, Baie
des Chaleurs, Ile du Prince-
Édouard, Nouvelle-Écosse, St
Jean, Terre-neuve, Halifax, New-
York, et les ports intermédiaires.

Pour billets, cabines, horaires, etc.

HONE & RIVET

Agence Générale de Voyages.

9 BOULEVARD ST-LAURENT, - MONTREAL.

31 Rue BUADE, vis-à-vis la Basilique, - QUÉBEC.

48 ADELAIDE OUEST, - TORONTO, Ont.

5 RUE DE ROME, - - PARIS, France.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 193. — Les Quarante-Heures, 193.

Partie officielle : L'Apostolat de la Prière, 194 ; Nominations ecclésiastiques, 194.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : Le clergé et l'enseignement secondaire, 195. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Inclination à certaines paroles, 198 ; Qui peut toucher les vases sacrés, 199. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE, 200. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 201 ; France, 202 ; Belgique, 203 ; Etats-Unis, 204. — LES LIVRES, 204.

Bulletin social : DOCTRINE : Un Congrès des Prêtres-Adorateurs au Canada, 205. — FAITS ET ŒUVRES : Le «Comité de l'Œuvre des Sourds-Muets du diocèse de Québec», 206 ; Paroles pontificales, 207 ; La tempérance à St-Roch et à Lauzon, 208.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 29^e novembre. — I de l'Avent. *1^e cl.*
Lundi, 30. — S. ANDRÉ, apôtre, *2^e cl.*
Mardi, 1 décembre. — De la férie.
Mercredi, 2. — *Jeûne.* STE BIBIANE, vierge et martyre.
Jeudi, 3. — S. FRANÇOIS-XAVIER, conf., 2^e patron du pays. *dbl. maj.*
Vendredi, 4. — *Jeûne.* S. PIERRE CHRYSOLOGUE, év. et doct.
Samedi, 5. — De la férie.
Dimanche, 6. — II de l'Avent. *2^e cl.*

QUARANTE-HEURES

29 novembre, Basilique. — 1^{er} décembre, Ste-Louise. — 2, Berthier. — 4, Deschambault. — 6, Ste-Anne de Beaupré.

PARTIE OFFICIELLE

L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

*Intention générale pour le mois de décembre approuvée et bénie par
Notre Saint Père le Pape.*

L'ENSEIGNEMENT DE LA RELIGION

Un peuple sans religion, on en a des preuves dans certains pays où se donne l'enseignement laïque, perd vite la notion de la justice et se laisse aller à tous les vices. C'est ce qu'enseigne le Pape Pie X, de sainte mémoire, dans son encyclique sur l'enseignement de la doctrine chrétienne. « Nous nous rangeons à l'avis de ceux qui voient dans l'ignorance des choses divines la principale cause de la dépression actuelle, de la débilité des âmes et des maux très graves qui s'ensuivent. » L'enseignement de la religion doit donc occuper la première place dans l'éducation de l'enfance, et c'est aux parents, aux maîtres et maîtresses catholiques à qui l'autorité ecclésiastique délègue le beau rôle d'éducateurs religieux, de se rendre dignes de leur sublime mission en s'y préparant par une étude spéciale et approfondie.

OFFRANDE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres, et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour l'enseignement de la religion chrétienne.

Résolution apostolique. — Je mettrai un grand soin à instruire mes inférieurs de la doctrine chrétienne, et je prierai pour que tous ceux qui sont chargés du soin des âmes s'acquittent parfaitement de leurs obligations.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Son Éminence le Cardinal Bégin :

M. l'abbé J.-F. GAGNON, curé du Lac-Noir, a été nommé curé de Saint-Gervais ;

M. l'abbé Aristide MAGNAN, missionnaire diocésain, a été nommé curé du Lac-Noir ;

M. l'abbé Edmond PARÉ, curé de la Grosse-Ile, a été nommé curé de Notre-Dame du Sacré-Cœur d'Issoudun ;

M. l'abbé Jos. FERLAND, vicaire à Saint-Roch, a été nommé curé de la Grosse-Ile.

M. l'abbé Apollinaire Allaire, du Séminaire de Québec, a été nommé vicaire à la Basilique.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LE CLERGÉ ET L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ⁽¹⁾

II

L'or et l'argent ont bien leur valeur, messieurs, et personne n'a moins le droit d'en douter que votre humble serviteur qui, chaque matin, se lève en se demandant si, enfin, la fortune ne va pas venir, et qui chaque soir, s'endort poursuivi par un rêve qui menace de durer toujours ; mais l'or et l'argent sont des biens extérieurs et relativement faciles à donner, [quand on les possède ; tandis que le bon conseil, les sympathies profondes de l'amitié, voilà qui nous appartient plus en propre, et ce n'est pas toujours volontiers qu'on en fait une part à ceux qui en ont besoin.

Je n'hésite pourtant pas à dire que si les biens matériels ne manquèrent pas à la fondation et à l'organisation rudimentaire de nos collèges, et cela grâce à la générosité de nos curés, ils ne bénéficièrent pas moins largement de leurs sages conseils et de leurs sympathies profondes et vraies ; et qui dira de quel prix furent de tout temps et de quel prix sont encore à messieurs les directeurs de nos séminaires, les encouragements, les bonnes paroles, les procédés aimables, les visites charitables de MM. les curés ? Ces relations intimes entre les prêtres des paroisses et les institutions enseignantes ont produit de tout temps de très heureuses et salutaires impressions sur l'esprit et le cœur de nos jeunes étudiants. Il suffit de consulter un peu nos souvenirs d'enfance et de jeunesse pour nous convaincre que la visite du curé au séminaire n'est pas une visite ordinaire, mais qu'elle prend un caractère quasi religieux quand elle est faite comme la

(1) Causerie faite à la Journée des Œuvres Sociales Catholiques, le 29 octobre dernier, à la Salle Loyola, Québec.

faisaient nos anciens. Aux jours de fêtes, de séances académiques ou de distribution des prix, dites-moi si nous pouvions rester insensibles à la vue de notre curé tenant une place d'honneur au milieu de nos maîtres, et n'était-il pas deux fois heureux celui dont la poitrine était décorée par son curé ? Oui, dans notre curé, nous voyions, ces jours-là, notre famille, toute notre paroisse, et être récompensé sous ses yeux ou de ses mains nous valait toute une gloire nouvelle et précieuse.

Et quand le matin, nous voyions paraître à l'autel du séminaire le curé de notre paroisse, oh ! alors nous sentions une larme mouiller notre paupière, et si nos yeux cette fois semblaient plus distraits, ce n'était que pour se porter plus souvent vers l'autel, et nos cœurs n'en étaient que plus doucement et plus saintement émus. Nous venions d'assister à la messe de paroisse, à la messe de chez nous. Et ces petites choses, messieurs, pour n'être que des impressions, ne manquaient pas d'avoir leur importance à cet âge où les impressions exercent tant d'empire sur le cœur et la volonté.

Et quand M. le curé voulait bien condescendre à voir ses enfants, à s'enquérir de leur place en classe, de leur note de conduite, à distribuer éloge ou blâme, suivant le cas — mais toujours avec mesure — oh ! alors, cette visite n'était jamais oubliée, elle avait une place toute marquée dans le calepin du jeune étudiant ou bien dans la prochaine lettre à la maman, et pas un détail n'était oublié.

Et, pourtant, l'écolier n'était pas seul à tirer profit de cette visite de M. le curé. Les directeurs d'un collège ont besoin comme tous les autres mortels de quitter un moment leurs occupations, trop absorbantes pour durer sans cesse, et rien de meilleur pour l'esprit et pour le cœur que cette diversion toute naturelle qui se fait dans les relations avec confrères vivant dans un milieu différent.

Et, d'un autre côté, n'y a-t-il pas un avantage sérieux et très appréciable pour messieurs les curés, à fréquenter ces centres intellectuels, ces maisons de discipline et d'étude que sont nos séminaires ? Et en venant ainsi, plusieurs fois l'année, donner à nos collègues et à nos collégiens l'encouragement de leur présence, ils remportent un souvenir bienfaisant et agréable de leurs rela-

tions avec cette jeunesse qu'il suffit de rencontrer pour l'aimer, et avec les directeurs et professeurs qui se dévouent sans compter à cette formation d'où dépend en grande partie notre avenir national.

Oui, quel bon souvenir n'avons-nous pas gardé de ces prêtres-curés qui, au temps de nos études collégiales, venaient chaque semaine prendre le dîner du jeudi au collège ! Cette visite à nos directeurs nous faisait honneur ; nous sentions, ce jour-là, notre famille agrandie, et aujourd'hui, à trente, quarante ans de distance, quand nous rappelons à notre mémoire nos directeurs et nos professeurs disparus, nous confondons dans le même souvenir reconnaissant les braves curés qui donnaient à notre maison des marques si évidentes de sympathie et d'attachement.

Messieurs, l'enseignement secondaire est organisé dans notre pays, et quiconque a pu suivre quelque peu les séances du congrès, le premier en l'espèce, tenu au mois de juin dernier, a pu se convaincre, je crois, que les directeurs et les professeurs de nos collèges ne sont pas inférieurs à leur tâche. Ils ont à cœur de mettre au service de leurs élèves les méthodes les plus parfaites d'enseignement ; ils étudient les moyens les plus aptes à la formation du caractère et de la volonté, et on ne saurait trop les louer, il me semble, d'avoir inauguré ces réunions si intéressantes pour les éducateurs, et partant, si utiles à leurs jeunes gens. Mais il ne faut pas l'oublier, chacun doit apporter son concours à cette œuvre si importante de l'enseignement secondaire, et pas un patriote qui veut sincèrement la véritable grandeur de son pays ne peut se désintéresser de la prospérité matérielle, intellectuelle et morale de nos séminaires et de nos collèges où se joue la grosse partie de notre avenir national.

L'enseignement secondaire est une œuvre : c'est une œuvre de la plus haute importance, et si j'ai voulu mettre sous vos yeux pendant quelques instants le dévouement admirable qu'y ont apporté messieurs les curés pendant sa période d'organisation, ce n'est pas pour en tirer la conclusion étroite et fautive que les curés seuls ont des devoirs vis-à-vis de l'enseignement secondaire, mais j'ai voulu tout simplement me servir de leur exemple, si entraînant du reste, pour en arriver à énoncer un désir. Je voudrais que tous ceux qui s'honorent du nom de Canadiens-Français

comprennent qu'ils doivent prendre un vif intérêt à cette grande cause qui est une cause nationale et religieuse, et que tout en laissant l'administration de leurs maisons à ceux qui ont l'honneur d'y être préposés, nous sachions donner un coup d'épaule à la roue quand elle fonctionne moins à l'aise, et que tous nous ayons à cœur le développement et l'amélioration de nos institutions classiques.

Soyons donc des amis sincères et dévoués de nos maisons d'éducation. C'est la conclusion de cette trop pâle causerie. Témoignons aux directeurs de nos collèges une sympathie vraie et profonde et que nos occupations, quelque absorbantes qu'elles nous paraissent et qu'elles soient en réalité, ne nous empêchent pas de répondre à leurs gracieuses invitations en allant prouver, de façon péremptoire, à cette jeunesse de nos séminaires, que nous l'aimons, que nous comptons sur elle pour l'avenir, et en portant à leurs maîtres le tribut de notre admiration et de notre sympathie. Oui, je voudrais que les jours de fête, dans nos séminaires, nous fussions là trop nombreux ; que la table fût trop petite, les salles trop étroites ; et les supérieurs, en éprouvant un peu de malaise de ne pas donner peut-être à tous leurs hôtes le confort voulu, sentiront leurs âmes fortifiées et leurs volontés plus courageuses que jamais dans l'accomplissement de l'œuvre difficile et souvent ingrate de l'éducation de la jeunesse, et nous aurons conscience, même nous, les plus pauvres des biens de la terre, d'avoir fait quelque chose pour l'éducation, d'avoir donné ce que nous pouvions et ce que nous devons lui donner : le secours appréciable de nos sympathies et de nos encouragements.

GEORGES MIVILLE, ptre.

LITURGIE ET DISCIPLINE

INCLINATION VERS LA CROIX À CERTAINES PAROLES

Q. — Comment les clercs, qui sont debout dans le sanctuaire et tournés en chœur, doivent-ils s'incliner vers la croix, lorsque l'on chante des paroles auxquelles l'on doit s'incliner ? Suffit-il de se tourner complètement face à l'autel, en tenant la tête haute ?

R. — Nous supposons qu'il s'agit ici de certaines paroles du *Gloria* et du *Credo*, comme *Adoramus te, Jesum Christum* ou autres, auxquelles il faut faire une profonde inclination de tête (*minimarum maxima*) accompagnée d'une légère inclination des épaules. Cela peut se faire, sans que les clercs, en s'inclinant vers la croix, ne se déplacent les pieds. Se tourner complètement face à l'autel pour cette inclination, c'est ne plus être *en chœur* et manquer par conséquent aux règles du cérémonial.

N. B. — Depuis la publication des notes sur les *Saluts du Saint-Sacrement*, il nous est arrivé de diverses sources des demandes de renseignements au sujet des oraisons. C'est à dessein que pour le moment nous n'avons pas touché à ce point. Nous espérons pouvoir répondre bientôt aux questions intéressantes qui nous ont été posées sur ce sujet.

QUI PEUT TOUCHER LES VASES SACRÉS

Les vases sacrés, dont le contact immédiat (de la main nue) est défendu aux laïques, sont le *calice* et la *patène*, dès qu'ils sont consacrés, quand même ils n'auraient pas encore servi au Saint-Sacrifice ; le *ciboire*, la *custode*, le *croissant* ou le *cercle* de l'ostensoir, quand ils ont servi à renfermer la sainte Eucharistie ; le *vase aux saintes huiles*, quand elles y sont renfermées.

L'ostensoir lui-même, n'étant pas un vase sacré, peut être touché par les laïques, quand même il aurait déjà servi, pourvu qu'il ne contienne pas actuellement la sainte Hostie ; cependant il est préférable qu'ils s'en abstiennent, et ils doivent toujours s'en abstenir en présence des fidèles.

Il faut avoir la permission de l'Évêque pour toucher immédiatement les vases sacrés, de même que pour toucher le corporal, le purificateur et la pale qui ont servi à la célébration des saints Mystères, à moins qu'ils n'aient pas encore servi depuis qu'ils ont été lavés. Il est bon de demander cette permission pour la Sœur sacristine et pour celle qui doit conditionnellement l'aider dans sa charge, afin de la remplacer en cas de maladie ou d'empêchement. Cette permission n'est plus valide quand on change de diocèse. Toucher immédiatement les vases sacrés ou les linges sacrés sans motif ou sans permission, c'est commettre un péché véniel.

Les vases sacrés contenant actuellement le corps de Notre Sauveur, ne peuvent être touchés que par le prêtre ou le diacre ; toute autre personne qui y toucherait sans nécessité, pécherait mortellement. En cas de nécessité, par exemple, dans un incendie ou lorsque les Saintes Espèces sont exposées à être profanées, par exemple, dans une émeute ou révolution, on peut, en l'absence d'un prêtre, toucher les vases sacrés contenant actuelle-

ment le corps de Notre Sauveur pour le dérober à l'incendie ou à la profanation.

Il convient que la sacristine, lors même qu'elle a reçu la permission de toucher les vases sacrés, ne les touche point *immédiatement* sans raison, surtout en présence des fidèles ; qu'elle se serve, pour cela, d'un gant ou d'un linge.

Il est très à propos de recommander de ne jamais envoyer au dehors des vases sacrés ou des ornements à découvert, ou mêlés avec d'autres objets ; le respect qui leur est dû demande qu'on les mette dans une boîte à part.

— *La Religieuse sacristine.*

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

Professions religieuses. — Le 19 novembre, au couvent de Notre-Dame du Perpétuel Secours, à Saint-Damien de Bellechasse, avait lieu une cérémonie de profession religieuse. C'est M. l'abbé J.-H. Fréchette, curé de Sainte-Claire, qui a présidé la cérémonie, assisté de M. l'abbé J.-C. Nadeau, aumônier de la communauté.

Cinq religieuses ont fait leurs premiers vœux : Mlles Alfréda Fortin, de Saint-Maxime de Scott, en religion Sœur Saint-Olivier ; Marie-Anne Gosselin, de Saint-Antoine de Tilly, Sœur Sainte-Bernadette ; Justine Lapierre, de Sainte-Justine, Sœur Saint-Jules ; Zérida Goulet, de Saint-Nérée. Sœur Saint-Elzéar ; Maria Prévost, de Sainte-Claire, Sœur Saint-Adélar.

Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé J.-H. Fréchette.

— Le 21 novembre, Son Éminence le Cardinal Bégin, assisté de MM. les abbés J.-E. Laberge, aumônier, et Jules Lachance, du Séminaire, présidait une cérémonie de vœux perpétuels, en la chapelle des Ursulines de Québec.

Quatre religieuses ont fait leurs vœux : Sœur Marie du Saint Sacrement, née Juliette Larue et Sœur Marie du Saint-Esprit, née Angéline Larue, choristes ; Sœur Saint-Anselme, née Joséphine Bourassa, et Sœur Sainte-Véronique, née Ida Demers, converses.

Le sermon a été donné par M. l'abbé Luc Larue, vicaire à la Basilique.

La Croix Noire. — Il y a eu dimanche, à Saint-Roch, Journée de tempérance. S. G. Mgr Paul-Eugène Roy, archevêque de Séleucie, a fait le sermon, le matin à la grand'messe ; il a traité de la question de tempérance en général et de la nécessité de la lutte constante et énergique pour enrayer et faire disparaître ce mal qui ne manque jamais de grandir ou de renaître, si on a l'imprudence de fermer les yeux.

Le soir, à 7 heures, S. G. Mgr Roy, a montré ce qu'est la Croix Noire, ce qu'elle produit au foyer et dans la vie publique, ce qu'elle procure à celui qui lui reste fidèle, et ce qu'elle vaut pour la paroisse où elle est honorée.

Aussitôt après le sermon, eut lieu la bénédiction des croix de tempérance, et un grand nombre d'hommes sont allés ensuite s'agenouiller aux pieds de Sa Grandeur Mgr Roy, pour y faire la promesse de pratiquer la tempérance et faire tout en leur pouvoir pour que cette vertu fleurisse et se répande autour d'eux.

La cérémonie s'est terminée par le salut du Saint-Sacrement.

— Une magnifique manifestation de tempérance, avait aussi lieu, dimanche soir, à l'église paroissiale de Saint-Joseph de Lévis.

Les honorables MM. Thomas Chapais, Conseiller Législatif, et F.-X. Lemieux, juge en chef de la Cour Supérieure à Québec, ont parlé, tour à tour, du bienfait de la prohibition et des ruines occasionnées par les boissons alcooliques.

Cette réunion a été présidée par M. le maire Charland ; MM. les échevins, les marguilliers, les membres du Conseil de la Ligue du Sacré-Cœur, occupaient des places d'honneur à cette démonstration qui sera suivie d'un triduum à l'occasion du 25^e anniversaire de fondation de la Ligue du Sacré-Cœur, et aura pour couronnement le vote d'un règlement prohibitif, le 30 du courant.

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

Anniversaire de naissance. — Sa Sainteté Benoît XV a célébré, samedi dernier, le soixantième anniversaire de sa naissance.

A cause de la guerre il a voulu que cette fête se passât absolument sans aucune démonstration. Cependant des dépêches nombreuses lui sont venues ce jour-là lui porter les hommages des différents peuples du monde.

Que la Providence conserve longtemps celui qu'elle vient de faire monter sur la Chaire de Saint Pierre ; et qu'Elle lui accorde bientôt la joie de voir reconciliés les peuples chrétiens qui travaillent présentement à s'entre-détruire.

Une encyclique aux belligérants. — Le Pape vient de publier une encyclique dans laquelle il demande aux nations belligérantes de l'Europe d'en venir à une entente et de conclure la paix. Dans son encyclique le Souverain Pontife attribue la guerre à quatre causes : le manque d'amour mutuel et sincère parmi les hommes, le mépris de l'autorité, les injustices commises par une classe du peuple au détriment d'une autre et la recherche exclusive du bien-être matériel.

Lettres du Saint-Père. — A plusieurs archevêques ou évêques des pays belligérants Sa Sainteté Benoît XV a écrit des lettres pour les exhorter à demander à leurs ouailles de traiter avec charité les prisonniers de guerre, quelle que soit leur race ou leur religion.

Dans une lettre au Cardinal Luçon, archevêque de Reims, le Pape déplore les conséquences désastreuses de la guerre tant au point de vue religieux qu'au point de vue artistique.

FRANCE

Grandiose cérémonie à Montmartre. — A cause de la guerre la consécration solennelle de la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, qui devait avoir lieu le 17 octobre, a dû être renvoyée à plus tard. Du moins, ce cinquantième anniversaire de la béatification de Marguerite-Marie a donné lieu à une émouvante et grandiose cérémonie.

Le peuple de Paris était monté en grande foule à Montmartre. Plus de 10,000 personnes ne purent trouver place dans la basilique bondée de fidèles. Ceux qui avaient pu trouver place dans les vastes nefs entendirent M. le chanoine Poulin, curé de la Trinité rappeler la signification spéciale de la présente cérémonie. Puis une magnifique procession du Saint-Sacrement s'organisa, présidée par S. E. le cardinal-archevêque de Paris.

Arrivé sous le porche de la basilique, le cardinal Aurette, qui portait l'ostensoir, bénit par trois fois Paris endormi dans la brume du soir.

Au retour Son Éminence lut l'amende honorable et la consécration de la France au Sacré-Cœur.

La barbarie allemande contre Notre-Dame. — Après le forfait accompli ainsi qu'on l'a déjà raconté, par les Allemands contre la cathédrale de Reims, voilà que leurs avions ont laissé choir des bombes sur Notre-Dame de Paris. Les dégâts causés par cet attentat sacrilège sont peu considérables, heureusement.

Voici que S. E. le Cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, écrit au cardinal-Archevêque de Paris au sujet de cet acte allemand.

« Les barbares d'Outre-Rhin ne reculent devant aucun acte de vandalisme. Après avoir incendié la cathédrale de Reims, ils semblent vouloir détruire Notre-Dame de Paris qui rappelle de son côté tant de gloires religieuses et artistiques.

« Les premières bombes n'ont pu réaliser dans toute son étendue leur dessein criminel, mais elles constituent une menace qui inquiète. Puisse la Vierge de Nanterre, votre douce et puissante patronne, empêcher les nouveaux Attila de la mettre à exécution ».

L'héroïsme du clergé. — Cette guerre fourmille de traits sublimes, de scènes grandioses où le prêtre soldat et l'aumônier militaire jouent le principal rôle. Beaucoup d'entre eux sont tombés en héros face à l'ennemi. Un grand nombre ont été cités à l'ordre du jour, ont été décorés, ont reçu des grades, à cause de leur conduite valeureuse. Plusieurs

tombés aux mains des Prussiens sont morts en martyrs, comme le P. Veron de la Compagnie de Jésus.

Chaque jour se multiplient les scènes patriotiques et chrétiennes sur les champs de bataille. Il faudra des volumes et des volumes pour les consigner après la guerre. Les apologistes de demain n'auront que l'embarras du choix. Et les artistes y trouveront à foison des thèmes splendides pour leurs poèmes, leurs tableaux, leurs groupes de marbre ou de bronze.

Malgré les efforts plus ou moins masqués du gouvernement pour maintenir la France sous le talon des Loges, l'âme populaire revient vers Dieu. On prie aujourd'hui plus que jamais en France. Les soldats avec leurs officiers et leurs généraux assistent en foule à la messe, récitent le chapelet, se confessent et communient.

BELGIQUE

Rage anticatholique. — La catholique Belgique est abominablement traitée par les hordes allemandes. Un grand nombre de prêtres ont été fusillés par les Teutons. Plusieurs églises telles que St-Pierre de Louvain, St-Romband de Malines, St-Martin d'Ypres, etc., ont été détruites. D'autres ont été profanées, transformées en écuries par les Prussiens qui ont même fait servir les autels de râteliers pour leurs chevaux. Le protestantisme germanique s'en donne à cœur-joie contre tout ce qui est catholique. Il renouvelle les horreurs dont les protestants furent si prodigieux contre les catholiques pendant les guerres de religion.

Le commandant allemand de Namur est allé trouver l'évêque de cette ville pour lui ordonner de céder une de ses églises qui devait être transformée en temple protestant. L'évêque de Namur a répondu :

« Dans des villes sans défense ils ont bombardé les maisons, réduit les églises en cendres et se sont servi des statues de bois comme de torches incendiaires.

« En Louvain, orgueil universitaire de notre pays, ces porteurs de bombes ont voulu frapper la tête de la Belgique ; ils ont voulu effacer du sol la métropole intellectuelle des Pays-Bas, puisqu'ils ont, à la mode barbare, brisé et jeté dans le brasier les instruments des laboratoires et les livres de droit.

« C'est l'invasion des barbares dans un pays qui fut laborieux, honnête et riche ; c'est la dévastation avec la rage contre Dieu dans ses temples, dans son art sacré, ou profane, contre Dieu encore dans l'existence sacrée des femmes et des enfants.

« Quand le flot de sang sera séché, il faudra trouver une pierre assez large et assez forte pour y graver l'histoire de tels crimes contre les droits du Ciel et ceux de l'Histoire.

« Jusqu'à présent j'ai été très tolérant mais ceci dépasse les bornes ; si vous vous permettez semblable profanation je jette l'interdit sur l'église et je fais une protestation publique ». En présence de l'énergie résis-

tance de l'évêque le commandant a renoncé à poursuivre l'exécution de son dessein.

ÉTATS-UNIS

Contre la barbarie maçonnique. — Au cours d'une conférence devant les délégués de la Fédération catholique de Boston, S. E. le cardinal O'Connell a demandé que le peuple américain ne reconnut pas par l'entremise de son président, M. Wilson, un gouvernement permanent au Mexique, qui n'accorderait pas la liberté religieuse. Il a énergiquement proclamé que l'heure est venue pour les quinze millions de catholiques aux États-Unis de s'unir afin de protester, par tous les moyens légitimes, contre la reconnaissance officielle par les États-Unis, de tout gouvernement, « au Mexique ou ailleurs », qui ne garantit point la parfaite liberté des citoyens en matière de religion !

« Nous devrions, s'est écrié le Cardinal, commencer par voir à ce que des hommes qui sont nos voisins et qui aspirent à la présidence de leur pays soient traduits devant les tribunaux de la loi commune, pour avoir méprisé ce qui est la base de toute liberté et de toute paix, la liberté de conscience et de religion.

« Ne tolérons pas même le doute du fait que les promoteurs de ces désordres reçoivent le support et l'encouragement dissimulé d'hommes publics de cette nation. Que nos hommes catholiques continuent à faire la recherche de la vérité, et qu'ensuite, ils tiennent fort en faveur de cette vérité ».

Si les catholiques américains suivaient le conseil du Cardinal O'Connell, leur attitude aurait nécessairement une grosse répercussion à Washington.

LES LIVRES

Abbé HENRI MORICE. *Retraite d'enfants*. Paris (Pierre Tequi, 82, rue Bonaparte), in-12, 324 pages, 3 francs. En vente chez J.-P. Garneau, libraire, à Québec.

Depuis le décret de Pie X sur la communion des petits enfants, les prédicateurs de retraites de première communion ont changé le thème de leurs sermons. On s'occupait jadis de préparer les enfants au premier contact de leur âme avec la Sainte Eucharistie ; dorénavant, le prédicateur devra s'appliquer surtout à les préparer aux luttes de la vie et à leur faire assumer bravement, avec l'aide de l'Eucharistie et de la Sainte Vierge, les responsabilités de leur baptême. C'est dans cet esprit que M. l'abbé Morice a écrit « *Retraite d'enfants*. » On trouvera dans ce livre une riche série d'instructions sur la tentation, le scandale, la force, la bonté, la sauvegarde de l'innocence, la prière du matin, la nourriture de nos âmes, etc.

BULLETIN SOCIAL

DOCTRINE

UN CONGRÈS DES PRÊTRES-ADORATEURS AU CANADA

L'année 1915 verra se produire, en notre pays, un événement religieux inouï dans nos annales et qui aura, au point de vue social catholique, une portée incalculable par les bénédictions qu'il répandra sur notre clergé, et, par lui, sur notre pays. Les RR. Pères du Très Saint Sacrement, de Montréal, viennent, en effet, de lancer, avec l'approbation et la bénédiction de Sa Grandeur Monseigneur Bruchési, le projet d'un Congrès Eucharistique National des Prêtres-Adorateurs du Canada, qui se tiendra, l'année prochaine, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'établissement au Canada de l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs, dans la ville de Montréal, qui fut, chez nous, le berceau de l'Œuvre.

« C'est de tout cœur que je bénis dès maintenant votre pieux dessein, écrivait Mgr Bruchési, le 8 juillet dernier, au R. P. F. Gaudet, alors supérieur des Pères du Très Saint Sacrement à Montréal, et que je vous promets, pour le réaliser avec le plus de succès possible, mon plus entier concours. »

« Un tel Congrès, écrivait au R. P. Gaudet, Son Éminence le Cardinal Bégin, le 15 juillet, ne peut manquer de produire au sein du clergé un renouveau de piété et de zèle envers la divine Eucharistie, centre, principe et fin de tout ministère sacerdotal. Je bénis de tout cœur ce pieux projet. Plus Jésus-Hostie sera connu et aimé de nos prêtres, plus leur influence sera grande sur les âmes et leur action vraiment féconde. »

« J'ai reçu votre lettre du 30 juillet, écrivait au supérieur de Montréal, le 9 août, Son Excellence Mgr le Délégué Apostolique . . . J'unis de grand cœur mon suffrage aux approbations très chaleureuses que vous avez reçues déjà de plusieurs membres de l'épiscopat canadien. Que Dieu féconde de plus en plus votre

apostolat, et qu'Il exauce les vœux que je forme pour le plein succès de votre congrès.»

Déjà, le Saint-Siège a encouragé et béni cette grande idée d'un congrès de prêtres-adorateurs, et Pie X avait comblé d'éloges et de faveurs spirituelles le Congrès Eucharistique National des Prêtres-Adorateurs d'Italie, que se tint à Rome en septembre 1913; et le Pape de l'Eucharistie avait même daigné composer, à l'usage des prêtres congressistes, un acte de consécration à Jésus-Hostie qui fut récité, en commun, devant le Saint-Sacrement exposé, à Saint-Jean de Latran et à Saint-Pierre du Vatican. Ce congrès, auquel prirent part huit cardinaux, cent archevêques et évêques et deux mille cinq cents prêtres-adorateurs, eut un succès qui dépassa toutes les espérances et qui encouragea fort la direction générale de l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs à émettre le vœu : « que chaque groupement national envisageât, pour un temps plus ou moins proche, selon les circonstances, la possibilité de tenir, lui aussi, une assemblée, pour y trouver les mêmes avantages concrets, c'est-à-dire, une plus parfaite union de vues et d'action, un zèle nouveau et plus ardent pour la gloire eucharistique de Jésus, pour la sanctification des membres de l'Association et pour la conversion des peuples par l'Eucharistie.»

C'est le vœu que réalisera le Premier Congrès Eucharistique National des Prêtres-Adorateurs du Canada, qui se tiendra à Montréal, en 1915, sous la direction des Pères du Très Saint Sacrement et auquel la plupart de Nos Seigneurs les Évêques du Canada se sont empressés de donner une chaleureuse adhésion.

L'Église et la société canadiennes sont en droit d'attendre les grâces et les bénédictions les plus abondantes de ce Congrès, où les 3,450 Prêtres-Adorateurs du Canada se trouveront réunis, nous l'espérons, au pied de l'Ostensoir, pour approfondir en commun, pendant plusieurs jours, et chanter les gloires de Jésus-Hostie. « Tous nos prêtres réunis pour parler de leur Jésus-Hostie, écrivait Sa Grandeur Mgr Roy, archevêque de Séleucie, au R. P. A. Letellier, supérieur des Pères du Très Saint Sacrement à Montréal, le 15 octobre dernier, pour s'exhorter mutuellement à le mieux aimer et à le faire aimer davantage, pour chercher ensemble les meilleurs moyens de réaliser les ineffables desseins de son Cœur, et de bien attiser le feu qu'Il est venu

allumer sur la terre, et dont le foyer est au tabernacle ! Comme ce sera beau, grand, et comme ce sera bon ! »

Nous invitons chaleureusement nos lecteurs à prier pour le succès du premier Congrès Eucharistique National des Prêtres-Adorateurs du Canada afin qu'il fasse rayonner puissamment sur la société canadienne tout entière ce divin *Soleil de Justice* qu'est la Sainte Eucharistie.

FAITS ET ŒUVRES

LE « COMITÉ DE L'ŒUVRE DES SOURDS-MUETS DU DIOCÈSE DE QUÉBEC »

On sait combien nécessaire est l'œuvre accomplie par ce charitable comité. Ce que l'on sait moins, c'est la difficulté qu'il rencontre dans le travail de persuasion qu'il lui faut faire auprès des parents de ces enfants déshérités. Il arrive souvent qu'il ne puisse venir à bout d'une résistance qui a de multiples causes, sans consacrer à la réduire, de longs jours, voire des mois.

Malgré tout, le Comité québécois a dirigé, au cours des années 1912, 1913 et 1914, vers les établissements montréalais, où l'on s'occupe de ces pauvres petits, une moyenne annuelle de cinquante enfants, soit 30 filles chez les Révérendes Sœurs de la Providence et 20 garçons chez les Clercs de Saint-Viateur.

Le Comité, les Révérendes Sœurs de la Providence, les Clercs de Saint-Viateur, ont, sans doute, droit à notre reconnaissance, mais aussi à une aide efficace. Sachons la leur offrir dans la mesure où nous le pouvons.

PAROLES PONTIFICALES

Le 25 octobre, Sa Sainteté Benoît XV recevait en audience les directeurs de la Section romaine de l'Action Catholique Italienne auxquels s'étaient joints les présidents des Associations catholiques de la Ville Éternelle.

Le Saint-Père les encouragea à poursuivre l'œuvre du bien en déclarant qu'il leur laissait toute liberté d'en faire autant qu'ils le voudraient.

Je n'y mets, ajouta-t-il, que cette condition. C'est que vous vous ferez un devoir de l'obéissance prompte, entière et joyeuse aux directions déjà données par le Saint-Siège comme à celles qui pourront vous venir de lui dans l'avenir.

Vous me l'avez promis dans votre adresse, continua-t-il, lorsque vous avez dit que vous auriez toujours les yeux fixés sur la lumière qui brille ici : comme les Mages levèrent les leurs sur l'étoile qui les conduisait. Je puis vous assurer que l'étoile

qui rayonne ici ne disparaîtra jamais et que, plus heureux que ces pèlerins d'Orient, vous n'aurez pas souvent à vous demander où diriger vos pas, si vous tenez à rester dans la bonne voie. Souvenez-vous toujours que ce n'est pas seulement la stratégie de son état-major qui donne la victoire à une armée, mais aussi la discipline de ses soldats.

Quel beau commentaire du *Vir obediens loquetur victorias!*

Retenons des paroles de notre chef à tous que nous sommes des soldats dont il est le général.

Qu'il ordonne des marches, ou des contre-marches : il faut obéir. Qu'il commande des charges brusquées et de front ou des attaques lentes et de flanc : il faut obéir. Qu'il juge bon d'imposer le silence, l'inaction, l'éparpillement temporaire, nous devons obéir toujours. Et même, s'il jugeait nécessaire de nous reprendre, de nous gourmander, de nous licencier, sachons que nous soumettre à sa volonté nous donnerait encore la victoire.

LA TEMPÉRANCE A ST-ROCH ET A LAUZON

A Saint-Roch de Québec, ça été, dimanche dernier, la revue des troupes de l'armée des sobres et l'admission des recrues toutes fraîches dans les cadres déjà formés.

La Société locale de Tempérance, membres et officiers, s'y trouvaient au grand complet, groupés autour de la Croix Noire, son drapeau.

Mgr l'archevêque de Séleucie harrangua deux fois ces belles et vaillantes troupes et c'est à ses genoux que chacun vint faire ou refaire la promesse d'honneur de sacrifier des goûts et des caprices, pour la gloire de Dieu, le bien des autres et son propre bonheur.

Que le bon Dieu bénisse ces généreuses résolutions.

Le soir du même jour, à Lauzon, l'honorable juge F.-X. Lemieux, juge en chef de la Cour Supérieure et l'honorable Thomas Chapais, Conseiller Législatif, mettaient au service de la même cause, leur belle éloquence, leur grande expérience et leur haute autorité.

Un troisième apôtre de la tempérance, le R. P. Doyon, doit continuer cette semaine un travail si bien commencé.

Nul doute que le règlement de prohibition sur lequel les paroissiens de Saint-Joseph seront appelés à se prononcer lundi prochain ne soit adopté à l'unanimité des votes.

Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquitter, s'il y a lieu, le plus tôt possible.

**LES
PRÉVOYANTS DU CANADA
ASSURANCE FONDS DE PENSION**

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30 sep-
tembre 1914 - - - - - \$543,044.53

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 septembre 1914.

ANNÉES	SECTIONS	SOCIÉTAIRES (Actifs)	PENSIONS	ACTIF
1900	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745.31
1914 (30 sept.)	387	27,654	53,517	543,044.53

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous
aurez une idée des sommes énormes dont disposeront
Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer
les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Bureau Chef : Édifice "DOMINION", 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : M. Stanislas Côté, 134, Lockwell.

INSTALLATION
d'éclairage à l'électricité

ACCESSOIRES
et appareils électriques
de tous genres

Prix les plus bas

Goulet & Bélanger

Ingénieurs-Électriciens

82 rue de la Couronne
QUÉBEC

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les
grands avantages des **VERRES TORIQUES**
sur les autres verres à lunettes ordinaires
personne n'achèterait plus que des **VERRES
TORIQUES**. Le foyer de ces verres est
presque illimité tandis que dans les verres
ordinairement vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du centre.
C'est le verre que tous les vrais oculistes
préservent parce que c'est vraiment le seul
qui donne **ENTIÈRE SATISFACTION**.

P. C. Lacasse
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE
40, RUE DE LA FABRIQUE

FONDÉE AU CANADA EN 1886.

F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

BILLETS POUR TOUTES
LES LIGNES
DE

BATEAUX A VAPEUR

AGENCE DE

THOS. COOK & SON

F. S. STOCKING, 32, St-Louis
QUÉBEC.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOEGRONS
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

J. E. LIVERNOIS LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

RUE SAINT-JEAN, - - - - - QUÉBEC, CAN.

Bureau: 82, rue St-Pierre. Téléphone 265. Résidence: 16, rue Ste-Julie.

CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIER
D'ASSURANCES.

FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc.

EDITION NOUVELLE ET DEFINITIVE DU BREVIAIRE ROMAIN

Les éditions nouvelles de 1914 sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Nous avons reçu un envoi considérable du bréviaire Mame, No. 52, en 4 volumes, chagrin 1er choix, reliure très souple en noir, coins ronds, tranche dorée, format moyen 4 x 6 pcs (le seul format en vente actuellement) prix \$10.

Aussi quelques exemplaires, reliure de luxe, en phoque et en maroquin aux prix de \$12, \$15 et \$18.

Faites nous parvenir votre commande dès maintenant car les premiers exemplaires vont s'enlever rapidement.

LIBRAIRIE DU CLERGÉ

J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS

GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Éditeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande



La Compagnie Gauthier & Frère
 INCORPORÉE
PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités: Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée
 Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

MAISON FONDÉE EN 1862

O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.

Fournaies à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

QUÉBEC

PICARD & DUQUET

ENR.

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

Pour ÉGLISES, CHAPELLES, COMMUNAUTÉS

Nous avons un assortiment complet d'HARMONIUMS-ORGUES, des instruments de grande renommée et vendus avec les meilleures garanties.

**MESSIEURS LES MEMBRES
DU CLERGÉ**

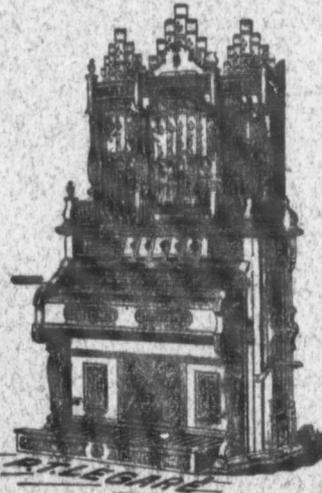
sont spécialement invités à nous faire visite ou à nous écrire pour achat de pianos, harmoniums, orgues.

Nos prix et conditions comme nos instruments de musique vous conviendront.

Catalogues et prix sur demande.

P. T. LEGARÉ LTÉE.

273-287, RUE ST-PAUL - QUÉBEC



LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES
Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :
ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.
ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.
BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.
LIMOILOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES A LEVIS :
RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).
RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-**
BAPTISTE, LIMOILOU et LEVIS RUE EDEN.

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la **CAISSE D'ÉCONOMIE** offre aux familles de petites **BANQUES** en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au **BUREAU PRINCIPAL** et à la **SUCCURSALE DE ST-ROCH**, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles